



ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE LA GRANDE BASTIDE

PROCES VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE du 17 NOVEMBRE 2019

Etaient présents : 63 membres de l'A.S.

Etaient représentés : 48 membres de l'A.S.

Soit 111 membres au total qui représentent environ 58% des adhérents de l'A.S.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale était le suivant :

- 1) Ouverture de l'A.G. par le Président.**
- 2) Rapport moral du Secrétaire Général sur l'activité de l'Association Sportive** (non soumis à vote).
- 3) Rapport du Président sur les résultats sportifs de l'A.S.** (non soumis à vote).
- 4) Rapport du Trésorier et approbation des comptes** (résolution soumise à vote).
- 5) Cotisation annuelle et approbation du budget prévisionnel** (résolution soumise à vote).
- 6) Questions diverses.**

o
o o

1) OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE.

Le Président, Patrick HOFFMAN, ouvre la séance à 16H45.

Comme l'année dernière, il présente un par un, pour ceux qui ne les connaîtraient pas ou mal, tous les membres du Bureau de l'A.S., ainsi que les nouveaux adhérents présents dans l'assistance auxquels il souhaite la bienvenue.

Il rappelle ensuite, les liens complémentaires qui unissent l'A.S. à OPEN GOLF CLUB ; liens d'ailleurs précisés et renforcés par la signature d'une convention détaillée en cours d'année.

Cette Convention n'autorise pas pour autant l'A.S. à intervenir sur des questions relevant du restaurant, du Proshop, de la comptabilité du Club ou de l'entretien du golf, par exemple.

A propos de restauration, cependant, Patrick HOFFMAN salue l'intervention récente de T. BENNASSAYAG et l'arrivée de R. GODIN qui sont les preuves « vivantes » de la volonté d'OPEN GOLF CLUB d'améliorer les prestations et le rapport qualité/prix du restaurant du golf.

Enfin, après avoir remercié le personnel de la Grande Bastide et sa hiérarchie, Patrick HOFFMAN tient à insister sur son attachement à préserver un véritable équilibre, notamment sur le plan financier, entre les deux grands volets de l'activité de l'A.S., à savoir : golf de « compétition » et golf de « loisir ».

2) RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL

Avant d'évoquer les activités proprement dites de l'A.S, Christian BETTIN fait le point sur ses effectifs tombés à 194 membres au 30 septembre 2019.

Il s'agit là d'une baisse de 10% par rapport à l'année dernière d'autant plus préoccupante que, dans le même temps, le nombre d'abonnés du Club a augmenté.

Il est vrai que parmi les nouveaux inscrits au Club, on dénombre une cinquantaine de débutants encore peu concernés par les activités de l'A.S.

Par ailleurs, dans son souci de promouvoir le golf d'Opio Valbonne, OPEN GOLF CLUB a mis en place en 2019 un tarif d'abonnement, 7jours sur7, destiné aux dames d'environ 500€ moins cher que le même abonnement à la Grande Bastide.

Cette offre a entraîné la défection d'une douzaine de nos membres.

Il reste que diverses démarches à destination des abonnés du Club doivent être entreprises pour les inciter à adhérer à l'A.S.

Dans cet esprit, le tarif de participation aux compétitions organisées par l'A.S. va être fortement relevé pour les non-membres, et ce dès la coupe de Noël (15décembre prochain).

C'est ainsi que de 17€, il passera à 25€, tandis que le tarif restera bloqué à 12€ pour les adhérents.

Heureusement qu'en contrepartie de cette baisse du nombre d'adhérents, qui représente une diminution des recettes d'environ 900€, d'importantes économies ont pu être réalisées, notamment grâce à la prise en charge par OPEN GOLF CLUB des droits d'inscription des équipes évoluant en Championnat de Ligue ou en Championnat de France.

Ces économies ont largement compensé la perte des recettes et ont assuré l'équilibre financier de l'A.S., de sorte que pour la énième année consécutive la cotisation restera fixée à 45€ en 2020.

Quant aux activités traditionnelles de l'Association :

- Sur le plan sportif :
 - 9 compétitions internes ont été organisées auxquelles il convient d'ajouter 3 rencontres « Ladies/Bastidiens »,
 - Plusieurs équipes féminines et masculines soutenues et encadrées par l'A.S. ont représenté le Club dans des compétitions régionales ou nationales et ont obtenu d'excellents résultats rapportés au point suivant de l'Ordre du Jour.
 - Quant à la participation aux matchs d'équipe, Christian BETTIN souligne que, vérification faite, 51 joueurs et 25 joueuses ont été sélectionnés au moins 1 fois dans une équipe du Club en 2019, ce qui représente plus de 40% des effectifs de l'Association.
 - Enfin Christian BETTIN rappelle que les « Ladies » du mardi et les « Bastidiens » du jeudi continuent, bon an, mal an, de rassembler à eux deux, une cinquantaine de fidèles.
- Sur le plan administratif :

Comme l'a annoncé le Président Patrick HOFFMAN, le Bureau de l'A.S. a beaucoup travaillé avec la Direction du Club pour mettre au point une Convention qui régit de manière approfondie tous les rapports (droits et obligations) qui unissent l'A.S. à OPEN GOLF CLUB.

Cette Convention a été signée le 21 mai 2019.
- Sur le plan caritatif :

Le charity bunker a largement trouvé son rythme de croisière.

Depuis l'origine (un peu plus de 2 ans), il a permis de recueillir près de 3 000 € de dons.

Grâce à ces fonds, l'A.S. a accordé cette année 2 000 € de subventions dont :

 - 1 000 € à l'Association « Sourire et Partage »,
 - 1 000 € à l'Association « Kiwanis »,

qui toutes deux consacrent leurs efforts à l'aide aux enfants malades.

Enfin, concernant les perspectives, Christian BETTIN indique qu'une nouvelle Newsletter devrait paraître fin d'année/début de l'année prochaine et qu'un Livret d'Accueil (« Guide de l'A.S. »), comparable à celui réalisé par l'A.S. d'Opio Valbonne est en cours de préparation.

Sur le plan sportif, l'A.S. envisage la création d'une nouvelle équipe féminine « Mid amateur » qui participera à un Championnat de Ligue.

En conclusion de son intervention, Christian BETTIN indique que tout le travail accompli est celui d'une équipe ; celle des Membres du Bureau, qui indépendamment de nombreuses séances de travail en petit comité se sont réunis 6 fois dans l'année en séance plénière, et ce, bien sûr, sans compter la présente Assemblée Générale.

3) RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES RESULTATS SPORTIFS

Patrick HOFFMAN passe en revue les résultats obtenus en compétition par toutes les équipes issues de l'A.S.

On retiendra essentiellement :

- Le maintien en 2^{ème} division aux Championnats de Ligue pour l'équipe « DAMES »,
- La montée en 1^{ère} Division de l'équipe « SENIORS DAMES » en Championnat de Ligue,
- Le maintien en 3^{ème} Division de l'équipe « SENIORS DAMES » en Championnat de France,
- Le maintien en 2^{ème} division de Ligue de l'équipe « MID-AMATEURS MESSIEURS »,
- La montée en 3^{ème} Division de l'équipe « SENIORS MESSIEURS » en Championnat de Ligue, et surtout la montée en Division supérieure de l'équipe « SENIORS MESSIEURS » en Championnat de France,
- La bonne performance de l'équipe « SENIORS 2 » (vétérans messieurs) qui se maintient en 1^{ère} Division de Ligue,
- L'excellente victoire de l'équipe de la Grande Bastide dans l'Interclubs des « SENIORS AZUREENS » qui gagne cette compétition pour la 10^{ème} fois depuis sa création,
- La remarquable seconde place obtenue par l'équipe féminine de la Grande Bastide au « FRENCH LADIES TROPHY »,
- Enfin, les résultats honorables de nos équipes GGB1 et GGB2 obtenues en Coupe de l'Amitié.

Bien entendu, Patrick HOFFMAN félicite tous les joueurs qui ont participé à ces différentes épreuves avec une mention particulière à tous les capitaines qui se dévouent pour assumer l'organisation et l'animation des différentes équipes précitées.

Enfin, Patrick HOFFMAN donne lecture du palmarès 2019 du Championnat du Club, à savoir :

En BRUT DAMES 1^{ère} et 2^{ème} séries confondues. :

Olivia CARLOTTI	Championne
Sophie HOFFMAN	Vice-championne

En NET DAMES

Sophie HOFFMAN	Championne
Aline POUSSOT	Vice-championne

En BRUT MESSIEURS 1^{ère} Série

Julien OLIVERO	Champion
Christophe DEBROUSSE	Vice-champion

En BRUT MESSIEURS 2^{ème} Série

Bernard POUMAREDE	Champion
Pierre COSTA	Vice-champion

En NET MESSIEURS

Yves BONARDI	Champion
René GUANCIOLI	Vice-champion

et félicite chaleureusement tous ces lauréats.

4) RAPPORT DU TRESORIER SUR LA SITUATION FINANCIERE DE L'A.S. et APPROBATION DES COMPTES :

Jean-Pierre ROBINET, Trésorier de l'A.S., dresse le bilan de l'exercice qui peut se résumer comme suit :

RECETTES : 16 950 € dont :

- | | |
|---|---------|
| • Cotisations : | 8 655 € |
| • Rétrocessions de droits de jeu par OPEN GOLF CLUB : | 6 045 € |
| • Dons des sponsors en cash: GOLFIMMO (1 500€), LE MAS DES GERANIUMS (500€),
J. DUPUY CUNY (200€), G. STEVANIN (50€) : | 2 250 € |

DEPENSES : 14 790 € dont :

- Frais des équipes en championnat de France et Ligue..... 6 150 €
- Achat de lots pour les compétitions organisées par l'A.S. et frais pour autres équipes. 7 490 €
- Frais de fonctionnement 1 150 €

soit un solde positif de 2 160 €

Après avoir commenté ces chiffres très satisfaisants, Jean-Pierre ROBINET propose à l'Assemblée l'approbation des comptes :

SOUMISE AUX VOTES, CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

5) COTISATION ANNUELLE ET APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL :

Comme l'a annoncé Christian BETTIN, dans son rapport moral, avec une cotisation maintenue à **45 €** et en raisonnant sur des effectifs constants, Jean-Pierre ROBINET a chiffré les recettes de l'exercice 2019/2020 à **15 600 €** et les dépenses à un niveau quasi équivalent.

C'est donc un budget en équilibre qui est proposé à l'approbation de l'Assemblée.

SOUMISE AUX VOTES, CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

6) QUESTIONS DIVERSES :

Pour répondre à une question posée par Christian CARDINAUD concernant l'acquisition foncière envisagée par OPEN GOLF CLUB, Alexis DAVET fait une réponse détaillée sur le point de la situation actuelle qui reste compliquée. Cependant, il a bon espoir d'une conclusion favorable d'ici au 31 mars 2020, date qui marque la fin du bail précaire en cours dont bénéficie OPEN GOLF CLUB.

o o
o

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h15.

Le Président
Patrick HOFFMAN



Le Secrétaire Général
Christian BETTIN

